

PROGRAMME DE FORMATION

LES BASES DE LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Public concerné :

Toute personne en charge de suivre les actions de prévention en santé et sécurité au travail

Prérequis :

Aucun

Intervenant :

Formatrice consultante senior expérimentée

Durée :

2 jours soit 14 heures

Dates :

à définir

Lieux : mixte présentiel et distanciel

Tarifs : à partir de 1980€ HT (TVA non applicable)

Nombre de participants :

4 pers. au minimum,
8 pers. au maximum

Méthodes & Moyens pédagogiques :

- Formation théorique et pratique en présentielle (exposé, cas pratiques, exercices, animation de groupe, travaux dirigés, ateliers pratiques)
- Vidéo projecteur
- Livrets pédagogiques

Références :

- Code du travail
- INRS

Accessibilité :

Les moyens pédagogiques et modalités d'évaluation peuvent être adaptés pour accompagner les personnes en situation de handicap tout au long du parcours de formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

1. Comprendre et savoir comment répondre aux exigences réglementaires applicables et aux demandes des parties intéressées concernées en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST) ;
2. Développer des mesures de prévention au sein de toute l'entreprise afin d'améliorer les performances en matière de SST ;
3. Éviter et réagir lors de la survenue des accidents du travail.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Jour 1 (0,5 jour)

- Définitions et obligations
- Notions de prévention
- Les acteurs de la prévention
- Les principaux risques et moyens de prévention
- Gestion des entreprises extérieures

Jour 2 (0,5 jour)

- Visite terrain (0.25j) : Identification des principaux risques et moyens de prévention
- Mise à jour du DUERP

Jour 3 (1 jour)

- 0,5 j : Mise à jour des documents internes en matière de SST
- 0.5 j : Outils de pilotage de la prévention

SYNTHÈSE, ÉVALUATION ET CONCLUSION DE LA FORMATION

Évaluation / Restitution

Les apprenants seront évalués tout au long du parcours au moyen d'évaluations formatives.

À l'issue de la formation, ils effectueront une évaluation sommative (sous forme de QCM) qui consiste à vérifier l'ensemble des compétences acquises.

Une correction de l'évaluation sommative sera réalisée collégalement et un certificat de réalisation de la formation sera remis à chaque apprenant à l'issue de la formation.

À partir d'une analyse de leur propre expérience, chaque apprenant pourra mettre en place une feuille de route personnelle sur laquelle il notera toutes les actions concrètes à mettre en œuvre à l'issue du parcours de formation.

PROGRAMME DÉTAILLÉ (1/2)

FORMATION « LES BASES DE LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET SECURITÉ AU TRAVAIL »

JOUR 1 (0,5 jour)

Accueil des participants et tour de table

Introduction :

- Définitions
- Obligations de l'employeur et des salariés

Séquence 1 : NOTIONS DE PREVENTION

- Notions de risques et dangers
- Les 9 principes de prévention
- Les chiffres clés en lien avec la Santé et Sécurité au travail

Séquence 2 : LES ACTEURS DE LA PREVENTION

- Rôles et missions des institutions
- Les acteurs internes de la prévention
- Délégation de pouvoir

Séquence 3 : LES PRINCIPAUX RISQUES ET MOYENS DE PREVENTION

- Méthodologie d'évaluation des risques
- Analyse des risques et moyens de prévention
- Gestion des accidents du travail

Séquence 4 : GESTION DES ENTREPRISES EXTERIEURES

- Plan de prévention
- Protocole de sécurité

Jour 2 (0,5 jour)

Séquence 5 : RÉALISER UNE VISITE TERRAIN

- Identification des locaux et des unités de travail
- Identification des principaux risques par unité de travail
- Identification des moyens de prévention existants

Séquence 6 : MISE A JOUR DU DUERP

- Rappels sur la méthodologie d'évaluation des risques
- Passage en revue des risques pour chaque unité de travail
- Identification des actions de prévention complémentaires à prévoir

Jour 3 (1 jour)

Séquence 7 : MISE A JOUR DES DOCUMENTS EN MATIERE DE SST (0.5j)

- Contrats de travail
- Règlement intérieur et affichages obligatoires
- Livret d'accueil du personnel
- Livret d'accueil des fournisseurs et prestataires
- Plan de prévention
- Protocole de sécurité
- Conditions générales d'achat
- Procédures spécifiques : Gestion du risque chimique (FDS, VELP), ATEX, radioactivité
- Supports de sensibilisation sécurité

Séquence 8 : OUTILS DE PILOTAGE DE LA PREVENTION (0.5j)

- Indicateurs de pilotage
- Analyse des AT
- Plan d'actions
- Amélioration continue

SYNTHESE, ÉVALUATION ET CONCLUSION DE LA FORMATION

- Synthèse de la formation
- Evaluation de la formation (QCM)
- Conclusion de la formation (feuille de route de chaque participant)

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE (POUR CHAQUE MODULE)

L'action de formation professionnelle se réalisera sous la forme d'une alternance d'exposés théoriques, d'exercices pratiques et d'ateliers de mise en pratique réalisés par les apprenants encadrés par le formateur.

La méthodologie adoptée favorise une mise en situation d'apprentissage des participants et permet d'opérer un véritable transfert de compétences du (des) formateur(s) vers les participants.

Les méthodes varient tout au long des séances de formation :

- **Méthode affirmative** : Cette méthode permet de transmettre une connaissance et de faire des synthèses.
- **Méthode interrogative** : amène l'apprenant à utiliser ses connaissances.
- **Méthode participative** : les apprenants sont acteurs de la formation.

Cette variation des méthodes pédagogiques permet :

- Des apports théoriques amenés par le (les) formateur(s).
- Des échanges entre participants.
- Des applications pratiques réalisées lors d'exercices individuels et en groupes, des mises en situation, des jeux de rôles, des recherches personnelles et des études de cas.

Durant ces journées de formation, la méthodologie s'appuiera sur les contextes professionnels des participants. Ce fil conducteur leur permettra d'utiliser et de s'approprier l'ensemble des connaissances et des savoir-faire transmis, par le moyen d'applications immédiates en lien direct avec leur activité et fonction.

Il est convenu que l'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des apprenants afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique qui aura été prévu par le formateur.

L'action de formation se déroulera ensuite dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis au bénéficiaire, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et pratiques.

Afin de mettre en œuvre l'amélioration continue des formations proposées, une évaluation à chaud de la formation sera réalisée via une grille de satisfaction distribuée aux apprenants à l'issue de la formation.

Par ailleurs, et pendant une période de 3 mois, l'intervenante restera disponible par mail et/ou téléphone pour répondre aux différentes questions des apprenants.

Précisions sur les méthodes et moyens pédagogiques :

L'action de formation professionnelle sera réalisée en utilisant une **diversité de moyens pédagogiques** : une alternance d'exposés théoriques, d'exercices et cas pratiques, travaux dirigés en sous-groupe, supports vidéo et ateliers de mise en pratique réalisés par les apprenants encadrés par la formatrice.

Cette méthodologie favorise une **mise en situation** des apprentissages des apprenants et permet d'opérer un véritable transfert de compétences de la formatrice vers les apprenants. Durant ces journées de formation, la méthodologie d'animation s'appuiera sur les contextes professionnels des apprenants. Ce fil conducteur leur permettra d'utiliser et de s'approprier l'ensemble des connaissances et des savoir-faire transmis, par le moyen d'applications immédiates en lien direct avec leur activité et fonction.

Des **stratégies pédagogiques adaptées** pour la sensibilisation des apprenants peu réceptifs au contenu de la formation sont mises en œuvre grâce à l'utilisation de méthodes d'animation variées tout au long des séquences de formation :

- Méthode affirmative : Cette méthode permet de transmettre une connaissance et de faire des synthèses.
- Méthode interrogative : amène l'apprenant à utiliser ses connaissances.
- Méthode participative : les apprenants sont acteurs de la formation.

Cette variation des méthodes pédagogiques permet à la fois, des apports théoriques amenés par la formatrice, des échanges entre apprenants (retours d'expérience) et des applications pratiques réalisées lors d'exercices individuels et en groupes, des mises en situation, des jeux de rôles, des recherches personnelles et des études de cas.

Accessibilité et adaptation :

Avant la formation, la formatrice prend connaissance des adaptations demandées par le client et des réponses aux questionnaires d'auto-positionnement renseigné par les apprenants pour adapter la formation.

En début de session, la formatrice recueille également les **attentes des apprenants**, vérifie les **prérequis** des apprenants et énonce les **modalités d'évaluation** et d'accompagnement tout au long de la formation.

L'adaptation se fait tout au long de la formation en lien avec les échanges entre les apprenants et la formatrice.

Les moyens pédagogiques et modalités d'évaluation seront adaptés pour accompagner les personnes en situation de handicap tout au long du parcours de formation.

Précisions sur les modalités d'évaluation :

Les apprenants seront évalués tout au long du parcours au moyen d'évaluations formatives et des ateliers de mise en pratique.

À l'issue de la formation, ils effectueront une évaluation sommative (sous forme de QCM) qui consiste à vérifier l'ensemble des compétences acquises.

Une correction de l'évaluation sommative sera réalisée collégalement et un certificat de réalisation de la formation sera remis à chaque apprenant à l'issue de la formation.

À partir d'une analyse de sa propre expérience, chaque apprenant pourra mettre en place une feuille de route personnelle sur laquelle il notera toutes les actions concrètes à mettre en œuvre à l'issue du parcours de formation.